ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines

Question écrite n° 81552

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la justice sur l'aménagement de peine. Il souhaiterait connaître le nombre de prisonniers concernés par ce système ainsi que les résultats qu'il produit.

Texte de la réponse

Le nombre moyen annuel de condamnés bénéficiaires d'une mesure d'aménagement de peine a doublé entre 2006 et 2009. Cette évolution est majoritairement due aux placés sous surveillance électronique, qui ont plus que triplé sur la période, tandis que les placés à l'extérieur et les semi-libres connaissent une évolution plus modérée, qui se rapproche (notamment pour les semi-libres), de celle de l'ensemble des condamnés sous écrou. Évolution du nombre de bénéficiaires d'une mesure d'aménagement de peine sous écrou depuis 2006 (stocks moyens) en regard de l'évolution du nombre total de condamnés écroués :

ANNÉE	SEMI-LIBRES	PLACÉS à l'extérieur	PLACÉS sous surveillance électronique	ENSEMBLE	VARIATION annuelle en %	CONDAMNÉS écroués	VARIATION annuelle en %
2006	1 418	656	1 312	3 386		41 151	
2007	1 618	792	2 154	4 564	34,8	45 461	10,5
2008	1 789	836	3 096	5 731	25,6	49 612	9,1
2009	1 708	966	4 212	6 887	20,2	51 363	3,5
Évolution 2006-2009	20,5 %	47,3 %	221 %	103,4 %	20,5 %	24,8 %	

Quant aux effets de ces mesures, seule la récidive des placés à l'extérieur a été étudiée. La publication la plus récente situe à 42 % le taux de récidive globale des premiers placés sous surveillance électronique, dans les cinq ans suivant leur libération. Ce taux est de 23 % lorsqu'on s'intéresse uniquement à la récidive ayant fait l'objet d'une condamnation à une peine privative de liberté.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE81552

Numéro de la question : 81552
Rubrique : Droit pénal
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6865
Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10934